



News Release

Communiqué

N° 100

Le 27 avril 1993

LE MINISTRE MICHAEL WILSON ACCUEILLE LE VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS ZHU RONGJI

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui que le vice-premier ministre chinois, M. Zhu Rongji, viendrait en visite officielle au Canada du 17 au 23 mai. Durant son séjour, le vice-premier ministre se rendra à Ottawa, à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

«La visite de M. Zhu Rongji constituera un événement marquant de nos relations avec la Chine», a déclaré M. Wilson. La venue du vice-premier ministre suivra de près le voyage officiel, en mars, du très honorable Joe Clark en République populaire de Chine (RPC). Le ministre Wilson a également dirigé une délégation commerciale en RPC en avril 1992.

«La visite de M. Zhu, a ajouté M. Wilson, portera essentiellement sur les relations économiques et commerciales du Canada avec la RPC, mais sera aussi l'occasion de discussions sur le contexte international dans son ensemble ainsi que sur d'autres dimensions des relations bilatérales, notamment sur les droits de la personne».

M. Zhu, qui est vice-premier ministre principal et premier responsable de la réforme économique en Chine, aura des pourparlers bilatéraux avec M. Wilson, le 19 mai, à Toronto. Ces entretiens devraient porter surtout sur la coopération du Canada avec la RPC dans les secteurs d'exportation clés que sont les télécommunications, les hydrocarbures, l'hydro-électricité, les transports, l'agriculture, l'environnement et les services financiers.

MM. Zhu et Wilson seront les principaux conférenciers au Goodman Forum, une conférence organisée par le secteur privé et tenue le même jour à Toronto sur les débouchés commerciaux en Chine pour le Canada.

Le ministre a aussi annoncé que la douzième réunion du Comité mixte Canada-Chine pour le commerce et l'économie aura lieu le 17 mai à Ottawa. Ce comité, présidé par MM. R. Allen Kilpatrick, sous-ministre du Commerce extérieur, et Tong Zhijuang, vice-ministre chinois du Commerce extérieur et de la Coopération économique, examinera l'ensemble des relations économiques et des échanges commerciaux entre les deux pays.

La Chine est notre cinquième partenaire commercial et un important marché pour le Canada. La balance commerciale entre nos deux pays est pratiquement équilibrée, et le total de nos échanges bilatéraux est évalué à 4,6 milliards de dollars.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

FICHE DOCUMENTAIRE

LES RELATIONS COMMERCIALES CANADA-CHINE ET LE COMITÉ MIXTE CANADA-CHINE POUR L'ÉCONOMIE ET LE COMMERCE

Le Canada entretient de solides relations commerciales avec la Chine. Les ventes de blé ont établi les bases d'un commerce bilatéral qui s'est considérablement développé dans les années 1970 et 1980, atteignant en 1992 une valeur de 4,6 milliards de dollars. Ces échanges sont à peu près équilibrés, les importations de 2,4 milliards de dollars correspondant à des exportations de 2,2 milliards. La Chine est le cinquième partenaire commercial du Canada.

Outre les exportations traditionnelles, les ventes de biens canadiens à forte valeur ajoutée comme le matériel de télécommunications, d'électricité et d'exploitation minière spécialisée, les aéronefs et les plastiques ont atteint une valeur d'environ 400 millions de dollars en 1992. Les réformes économiques intervenues en Chine depuis quelques années, en ce qui concerne par exemple les lois et les règlements sur l'investissement et le commerce extérieur ainsi que les barèmes fiscaux et les tarifs douaniers, vont avoir pour effet de libéraliser progressivement les marchés de la Chine tout au long des années 1990.

Les exportations canadiennes à destination de la Chine atteindront selon les prévisions les 6 milliards de dollars d'ici 1995, étant donné l'étroite correspondance entre, d'une part, les besoins de la Chine en produits d'importation et en équipement d'infrastructure et, d'autre part, la vigueur des exportations canadiennes dans des domaines comme la production d'électricité, l'agriculture, les télécommunications, la pétrochimie et l'équipement de transport.

Les textiles comptent pour la plus grande part de nos importations en provenance de la Chine. Malgré les restrictions frappant une grande partie des articles de cette catégorie, la Chine est, de tous les pays fournisseurs de vêtements, celui dont les exportations vers le Canada ont le plus augmenté ces dernières années. La Chine vend aussi au Canada des jouets, des tissus, des chaussures et de petits appareils électriques.

Les activités commerciales du Canada en Chine sont gérées par l'ambassade du Canada à Beijing, par un consulat général à Shanghai, qui dessert la Chine orientale, et par un bureau satellite à Hong Kong qui couvre les provinces chinoises du sud. Parallèlement à cette présence fédérale, les provinces appliquent aussi de vigoureux programmes d'expansion des échanges avec la Chine.

L'accord commercial de 1973 entre le Canada et la Chine a institué un Comité mixte Canada-Chine pour le commerce. L'économie a été ajoutée au titre du comité à la 11^e réunion, qui a eu lieu les 5 et 6 novembre 1991 à Beijing. Il s'agit d'un comité de travail composé de hauts fonctionnaires qui se réunissent périodiquement, à Ottawa et Beijing alternativement, pour traiter les dossiers d'intérêt mutuel en matière de coopération commerciale et économique.

La délégation canadienne, dirigée par le sous-ministre du Commerce international, M. R. Allen Kilpatrick, comprendra des cadres supérieurs des ministères de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, de l'Agriculture, de l'Énergie, des Mines et des Ressources et des Communications ainsi que des représentants de la Société pour l'expansion des exportations et de l'Agence canadienne de développement international.